



Action publique 2022 : L'audiovisuel public dans la tourmente

La Fédération CGT Spectacle et ses syndicats ont pris connaissance, suite à une enquête du Monde, du projet de réforme du ministère de la Culture concernant l'audiovisuel public. Déjà, des éléments concernant les aides à la création nous étaient parvenus en fin de semaine dernière grâce au même quotidien. Le ministère travaille en effet en catimini au projet « Action Publique 2022 », vaste plan de réforme des services publics, prévoyant des économies substantielles, des redéfinitions, des transferts au privé ou des abandons de missions.

Si Madame Nyssen est « stupéfaite » de la fuite de ces documents dans la presse, nous le sommes quant à nous en découvrant ses projets : suppression de France Ô, abandon des canaux hertziens de France 4 et du Mouv' via une diffusion sur le web, rapprochement de France Bleu et de France 3, fermeture des bureaux régionaux de France 2, suppression d'un des deux orchestres de Radio France. Le ministère anticiperait une forte réaction des personnels et des élus locaux, en raison notamment de « départs non volontaires difficiles à éviter » (c'est à dire d'inévitables licenciements) et des économies supplémentaires à effectuer ! Comment l'audiovisuel public pourra-t-il, dans ce futur cadre, répondre aux quatre objectifs fixés par la ministre il y a deux mois : « soutien à la création, information de référence, transformation numérique de l'offre et rayonnement international de la France » ?

Toutes ces mesures interviendraient alors que l'audiovisuel public est déjà lourdement mis à contribution à travers des plans d'économies successifs et des centaines de suppressions d'emplois qui entravent toutes ses capacités à répondre aux enjeux.

La ministre avait annoncé, en septembre dernier, que son budget 2018 n'était pas un budget de « gestion » mais de « transformation ». Effectivement, sa composition préfigure les projets que nous découvrons par voie de presse : casse de l'audiovisuel public, fragilisation de l'engagement envers les établissements nationaux, resserrement des aides sur la diffusion aux dépens de la création... Nous n'avons pas connaissance des projets concernant le CNC et les industries culturelles, mais nul doute que les projets du ministère seront du même acabit !

Nous demandons à la ministre de la Culture la transparence la plus totale sur les projets d'action publique 2022 en dévoilant ces textes et en les mettant aux débats des professionnels.

Nous enjoignons la Ministre d'arrêter de contribuer à la casse du service public de la Culture ! Les économies réalisées sur nos secteurs, qui ont déjà été fortement touchés par les précédentes réformes de l'Etat, ne représenteraient qu'une partie infime des économies prévues. Ni notre ministère, ni les entreprises du secteur subventionné ne doivent être davantage mis à contribution à ce programme d'austérité dévastateur. À l'heure où la démocratie culturelle, la diversité artistique et la pluralité de l'information sont un enjeu fort de notre société, l'ambition de l'Etat pour notre secteur ne peut être traversée par des projets de régression.

Madame la Ministre, vous nous aviez promis cet été à Avignon, d'être « debout sur la table » pour défendre le budget de la Culture. Nous constatons aujourd'hui que votre ministère adopte l'attitude inverse quant à l'avenir du service public de la Culture.

La Fédération CGT Spectacle et ses syndicats appellent donc l'ensemble des artistes, techniciennes et techniciens, personnels administratifs et d'accueil à se mobiliser jeudi 16 novembre à l'occasion d'une journée interprofessionnelle d'action contre les politiques de régression sociale.

En Île de France, RDV à l'angle de la rue Jean-Pierre Timbaud et du boulevard Voltaire, derrière le ballon FILPAC, pour un cortège des syndicats du champ du ministère de la Culture : FILPAC-CGT, SNJ-CGT, CGT Culture et CGT Spectacle.

Paris, le 14 novembre